

Agrandissement d'un bâtiment de commerce alimentaire situé au 981, avenue Nordique

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur
l'urbanisme relativement à la zone 52064Cc, R.C.A.5V.Q. 311

Déposé au conseil d'arrondissement de Beauport

Le 14 mars 2023

Dans le cadre de la Politique de participation publique, un rapport complet des activités de la démarche de participation publique est produit.

Dans ce document, les informations suivantes sont regroupées :

1. Les étapes de la démarche de participation publique réalisée;
2. Les principaux commentaires et recommandations formulés dans le cadre des activités de participation active et des mesures de consultation ainsi que ceux formulés par le conseil de quartier, le cas échéant;
3. Les commentaires et recommandations qui ont induit les principales modifications apportées à l'acte soumis pour adoption au conseil, le cas échéant.

Description du projet

Le bâtiment de commerce alimentaire situé au 981, avenue Nordique présente une superficie de 4555 m². Actuellement, les requérants souhaitent faire un agrandissement du côté est du bâtiment d'environ 410 m² pour une superficie totale d'environ 5000 m².

La zone 52064Cc se trouve à l'intersection du boulevard Raymond et de l'avenue Nordique. Il s'agit d'une zone de commerce à l'échelle de l'arrondissement avec quatre bâtiments commerciaux et un bâtiment de bureaux.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible dans la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=477>

Démarche de participation publique

Étapes

- Mise en ligne des informations : le 13 février 2023
- Consultation publique sur le projet de modification réglementaire – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) : le mercredi 1^{er} mars 2023, à 19h, au Centre de loisirs La Ribambelle, 333, rue Perroteau, salle 1
- Consultation écrite : du 2 mars au 8 mars 2023

Rapports des différentes étapes (voir les documents à l'annexe 1)

- Rapport de la consultation publique sur le projet de modification réglementaire – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)
- Rapport de la consultation écrite (7 jours)

Annexe 1 : Rapports des différentes étapes

Agrandissement d'un bâtiment de commerce alimentaire situé au 981, avenue Nordique

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 52064Cc, R.C.A.5V.Q. 311

Activité de participation publique

Consultation publique

Date et heure (ou période)

1er mars 2023, à 19 h

Lieu

Centre de loisirs La Ribambelle

333, rue Perroteau,

Salle 1

Déroulement de l'activité

1. Présentation du déroulement de la rencontre.
2. Présentation du projet de Règlement R.C.A.5V.Q. 311 par la personne-ressource.
3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique.
5. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire est disponible sur place.
6. Mention que le projet de Règlement R.C.A.5V.Q. 311 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les modalités pour déposer une demande de participation référendaire ainsi que la carte des zones concernées et des zones contiguës sont disponibles pour le public.
7. Période de questions des citoyens.
8. Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique.
9. Fin de la séance.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Beauport

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Beauport, quartier 5-2, district de La Chute-Montmorency-Seigneurial

Description du projet et principales modifications

Le bâtiment de commerce alimentaire situé au 981, avenue Nordique présente une superficie de 4555 m². Actuellement, les requérants souhaitent faire un agrandissement du côté est du bâtiment d'environ 410 m² pour une superficie totale d'environ 5000 m².

La zone 52064Cc se trouve à l'intersection du boulevard Raymond et de l'avenue nordique. Il s'agit d'une zone de commerce à l'échelle de l'arrondissement avec quatre bâtiments commerciaux et un bâtiment de bureaux.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible dans la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=477>

Participation

Conseillers municipaux

- M. Stevens Mélançon, conseiller du district de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Personne-ressource

- M^{me} Eliana Vivero, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Animation de la rencontre

- M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Nombre de participants

Aucun participant

Commentaires et questions des citoyens

Aucuns commentaires ni questions.

Nombre d'interventions

Aucune intervention.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Beauport et au Conseil d'arrondissement de Beauport

Réalisation du rapport

Date

Le 3 mars 2023

Réalisé par

M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Agrandissement d'un bâtiment de commerce alimentaire situé au 981, avenue Nordique

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 52064Cc, R.C.A.5V.Q. 311

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 2 au 8 mars 2022, à 19 h

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Beauport

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Beauport, quartier 5-2, district de La Chute-Montmorency-Seigneurial

Description du projet et principales modifications

Le bâtiment de commerce alimentaire situé au 981, avenue Nordique présente une superficie de 4555 m². Actuellement, les requérants souhaitent faire un agrandissement du côté est du bâtiment d'environ 410 m² pour une superficie totale d'environ 5000 m².

La zone 52064Cc se trouve à l'intersection du boulevard Raymond et de l'avenue Nordique. Il s'agit d'une zone de commerce à l'échelle de l'arrondissement avec quatre bâtiments commerciaux et un bâtiment de bureaux.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible dans la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=477>

Participation

Conseiller municipal :

M. Stevens Mélançon, conseiller municipal, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial

Personne-ressource :

M^{me} Eliana Vivero, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page Web du projet

- 4 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite.
- 1 visiteur a consulté la documentation disponible et aucun citoyen n'a apporté des commentaires ou des questions.

Questions et commentaires du public

Aucun commentaire ni question

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Beauport et au Conseil d'arrondissement de Beauport.

Réalisation du rapport

Date

Le 8 mars 2023

Rédigé par

M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne